



Distr. générale
11 novembre 2020

Original : anglais

Français



Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Assemblée des Nations Unies pour l'environnement
du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Cinquième session

Nairobi (en ligne), 22–26 février 2021*

Point 5 de l'ordre du jour provisoire**

Questions relatives à la politique et à la gouvernance
internationales en matière d'environnement

Progrès accomplis dans l'application de la résolution 4/23, intitulée « Suivi de l'environnement mondial : renforcement de l'interface science-politique du Programme des Nations Unies pour l'environnement et approbation du rapport sur *L'avenir de l'environnement mondial* »

Rapport de la Directrice exécutive

Introduction

1. Dans sa résolution 4/23, intitulée « Suivi de l'environnement mondial : renforcement de l'interface science-politique du Programme des Nations Unies pour l'environnement et approbation du rapport sur *L'avenir de l'environnement mondial* », l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a prié la Directrice exécutive du PNUE de continuer à présenter des évaluations scientifiques pour étayer les débats politiques ; de renforcer la surveillance et l'évaluation de l'environnement ; d'élaborer une nouvelle stratégie de collecte des données ; de planifier la suite du processus du rapport sur *L'avenir de l'environnement mondial* (processus GEO) ; de préparer une contribution science-politique pour la commémoration, en 2022, du cinquantième anniversaire de la création du PNUE et de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain, tenue à Stockholm du 5 au 16 juin 1972 ; et de mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs environnementaux convenus au niveau international. La résolution est mise en œuvre dans le cadre du sous-programme 7 (Surveillance de l'environnement) du programme de travail du PNUE pour la période 2018–2021.

* Conformément aux décisions prises lors de la réunion du Bureau de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement tenue le 8 octobre 2020 et lors de la réunion conjointe des Bureaux de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et du Comité des représentants permanents tenue le 1^{er} décembre 2020, la cinquième session de l'Assemblée devrait s'ajourner le 23 février 2021 et reprendre sous forme de réunion en présentiel en février 2022.

** UNEP/EA.5/Rev.1.

2. Le présent rapport décrit les mesures prises par la Directrice exécutive pour répondre aux demandes formulées dans la résolution 4/23 et tenir compte des enseignements tirés à ce jour. Une mise à jour de ce rapport sera fournie lors de la reprise de la cinquième session de l'Assemblée pour l'environnement, au cours de laquelle des discussions de fond sur la résolution devraient avoir lieu.

I. Progrès accomplis dans l'application de la résolution 4/23

A. Poursuite de la fourniture d'informations provenant des évaluations existantes et en cours pour guider les futurs débats politiques

3. Le PNUE continue de fournir périodiquement des informations provenant d'évaluations scientifiques existantes et en cours pour guider les futurs débats politiques à l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement¹.

B. Promotion du suivi et de l'évaluation de l'environnement par le PNUE et primauté d'une interface science-politique solide en son sein

4. Le PNUE aide un nombre croissant de pays d'Afrique à mettre au point des systèmes et des cadres nationaux communs de gestion des données et informations environnementales afin de refléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique, de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres accords multilatéraux relatifs à l'environnement, ainsi que les objectifs de développement durable, dans la gestion, le suivi et la communication des données. Cette démarche implique l'élaboration et la publication de cadres nationaux d'indicateurs environnementaux, en synergie avec les communications sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable, et des accords et mémorandums d'accord interministériels et interinstitutionnels sur les protocoles et politiques de partage des données et autres mécanismes de coordination pour le développement durable. S'agissant de la région Asie-Pacifique, le PNUE a établi le rapport régional sur les enseignements tirés du partage et de l'utilisation des données pour soutenir les processus de communication et d'évaluation en Asie et dans le Pacifique. Ce rapport contient des informations sur l'aide apportée par le PNUE aux pays de la région dans l'élaboration de systèmes et de cadres nationaux communs de gestion des données et informations environnementales.

5. Les travaux du PNUE dans les domaines de la présentation régulière d'évaluations scientifiques pour étayer les débats politiques, de l'appui à la surveillance et à l'évaluation de l'environnement et de la primauté d'une interface science-politique solide sont complétés par ceux menés en application de la résolution 1/9 sur le Système mondial de surveillance continue de l'environnement/Programme sur l'eau (GEMS/Eau) et de la résolution 3/10 sur la lutte contre la pollution des eaux afin de protéger et de restaurer les écosystèmes liés à l'eau, comme suite aux demandes similaires dans le contexte spécifique de l'eau faites par l'Assemblée pour l'environnement au PNUE concernant la surveillance et l'évaluation de la qualité de l'eau et des questions émergentes. Pour répondre à ces demandes, deux dispositifs ont été mis en place : GEMS/EAU et l'Alliance mondiale pour la qualité de l'eau. Les principaux objectifs de l'Alliance sont de promouvoir l'appui apporté à la surveillance environnementale concernant l'eau, de fournir une évaluation mondiale de la qualité de l'eau, et de mettre en place un réseau de praticiens multidisciplinaires capables de traiter les questions émergentes dans tous les objectifs de développement durable liés à l'eau, ainsi que plusieurs autres, afin de soutenir ainsi une interface science-politique solide. Des comptes rendus détaillés sur les différents axes de travail de l'Alliance et sur l'état d'avancement de leurs activités, notamment celles portant principalement sur la qualité de l'eau et la santé et sur la lutte contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), figurent dans le rapport de la Directrice exécutive sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la résolution 3/10 (UNEP/EA.5/20).

¹ Les publications scientifiques du PNUE sont disponibles sur www.unep.org/resources?vkk=Zr1i8o297u7k328no9w2x&f%5B0%5D=category%3A452.

C. Mise au point et application prioritaire d'une stratégie de collecte d'informations à long terme dans le cadre du programme de travail et du budget

6. Le PNUE a, en 2019, lancé un processus participatif pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie de collecte de données sur l'environnement, qui est actuellement en cours. Dans ce cadre, il est prévu : a) de créer une équipe de travail interne spéciale, comprenant des représentants des secrétariats des accords multilatéraux relatifs à l'environnement administrés par le PNUE ; et b) de mettre en place un réseau consultatif externe mondial de partenaires, incluant les centres de la Base de données sur les ressources mondiales (GRID), des organisations internationales, des entreprises et des associations de science participative. Une première ébauche de cadre conceptuel pour l'élaboration de la stratégie mondiale de collecte de données sur l'environnement est à l'étude au sein du PNUE².

7. En coopération avec les commissions régionales des Nations Unies et la Division des statistiques du Secrétariat, le PNUE propose aux pays une formation sur la collecte de données relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable et sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, au titre du programme relatif à la statistique et aux données de la dixième tranche du Compte pour le développement et d'autres initiatives. Le PNUE est le dépositaire de 25 indicateurs pour les objectifs de développement durable 6, 8, 12, 14, 15 et 17. Ces indicateurs couvrent des sujets en rapport avec la gestion des ressources et la protection de l'eau, les écosystèmes marins et terrestres, l'économie circulaire, notamment la gestion durable et l'utilisation efficace des ressources naturelles, et la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et des déchets. Le PNUE collabore avec des États Membres pour développer des méthodologies de mise en œuvre des objectifs, travaille avec les autorités statistiques nationales pour collecter des données sur ces objectifs, et encourage l'utilisation de données à des fins d'analyse, notamment dans le cadre du rapport mondial de situation sur les objectifs. Le mandat des organismes dépositaires, à savoir les organismes statistiques internationaux et supranationaux, s'agissant de la responsabilité en matière de qualité et d'exactitude des rapports mondiaux sur les objectifs de développement durable est précisé dans le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (E/CN.3/2019/2, annexe I). S'appuyant sur son expertise, le PNUE a élaboré des méthodologies pour ces 25 indicateurs. Elles ont été approuvées, selon la procédure officielle avec les États Membres, comme méthodes de surveillance officielles. Le PNUE veille également à ce que toutes les méthodes mises au point soient conformes aux normes et aux cadres statistiques existants, notamment le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et le Système de comptabilité économique et environnementale. Il s'efforce en outre de faire en sorte que le genre soit pris en compte comme il se doit dans tous les indicateurs des objectifs de développement durable liés à l'environnement. Il s'est associé à l'initiative du Groupe sur l'observation de la terre GEO Blue Planet et à l'Esri pour fournir des ensembles de données mondiales sur l'eutrophisation côtière – permettant de mieux comprendre la santé et la biodiversité des océans – qui peuvent être ventilées afin d'éclairer les politiques au niveau national, régional ou local, dans le cadre du suivi de l'indicateur 14.1.1 de l'objectif de développement durable. Par ailleurs, le PNUE travaille en partenariat avec des membres de la communauté mondiale des sciences participatives, qui s'efforce d'intégrer les sciences participatives dans la mise en œuvre des objectifs – une nouvelle initiative entreprise au cours de la période considérée. À présent que les méthodologies sont en place, le PNUE intensifiera ses actions pour améliorer le suivi national de la mise en œuvre des objectifs et l'utilisation des données pour l'analyse et l'élaboration des politiques régionales et mondiales. Le PNUE a noué un partenariat avec les commissions régionales et la Division des statistiques, qui a permis de renforcer les capacités de plus de 25 pays au titre du programme relatif à la statistique et aux données de la dixième tranche du Compte pour le développement et d'autres initiatives.

D. Identification de méthodes comparables de collecte et d'analyse des données

8. Le PNUE continue de développer le Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial selon les normes les plus récentes pour l'échange de données, telles que celles de l'Open GIS Consortium pour les données géospatiales et l'interface de programmation d'applications pour les statistiques, les données géospatiales et les publications. Il préside le Réseau géospatial des Nations Unies, qui regroupe une trentaine d'entités des Nations Unies, dans le but de normaliser et d'harmoniser le partage des données. Il continue également de promouvoir l'adoption de méthodes comparables de collecte et d'analyse des données par l'intermédiaire du programme GEMS/Eau.

² Voir également UNEP/EA.4/HLS.1.

En collaboration avec l'Agence européenne pour l'environnement et les États Membres, et en consultation avec la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne, il soutient un programme pilote régional visant à encourager l'harmonisation de la présentation des informations sur l'état et les tendances des ressources mondiales en eau, et à permettre l'utilisation des données de l'Agence européenne pour l'environnement pour la surveillance des indicateurs de qualité de l'eau dans le cadre de l'objectif 6 du développement durable. L'objectif commun est d'intégrer les questions et les solutions relatives à la qualité de l'eau dans une chaîne de valeur de bout en bout, depuis les données jusqu'aux actions à plus grande échelle, dans le cadre d'une action collective de tous les intervenants. Cela pourrait servir de modèle pour une future collaboration avec d'autres partenaires régionaux et mondiaux, notamment pour la collaboration avec le Conseil des ministres africains de l'eau qui est actuellement à l'étude.

E. Amélioration des plateformes qui centralisent les données, afin de permettre le libre accès à des informations de qualité qui soient à jour, fiables et pertinentes

9. Le PNUE continue d'améliorer l'interopérabilité des diverses plateformes de données qu'il gère et de travailler avec celles des accords multilatéraux sur l'environnement partenaires, telles que le portail d'information des Nations Unies sur les accords multilatéraux relatifs à l'environnement (www.informea.org), afin de les intégrer progressivement et de faciliter leur consultation libre via un point d'entrée unique, qui est déjà accessible sur la page d'accueil du site web du PNUE (<https://unep.org>), dans la section Science et données, ainsi que sous Ressources, dans la sous-section Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial. Ce nouveau moyen d'intégration des données, informations et connaissances inclut une fonction de centralisation de toutes les données et publications du PNUE. Il permet de consulter librement un large éventail d'ensembles de données environnementales mondiales actualisées, dans certains cas en temps quasi réel. Les experts du PNUE qui sont responsables de la sélection et de la mise en ligne de tous les contenus veillent à la qualité des données et de leur teneur. La plateforme comprend des données géospatiales, des statistiques, des indicateurs et des analyses de données sur l'environnement. Elle est développée et gérée en étroite collaboration avec les centres GRID, la coordination étant assurée par GRID-Genève. Le PNUE élabore en outre de nouvelles fonctionnalités du Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial et des tableaux de bord spécifiques pour soutenir les équipes de pays des Nations Unies et les États Membres en fournissant des bilans communs de pays ; des évaluations, notamment sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable ; et des plateformes thématiques sur des sujets tels que les changements climatiques, la pollution, les montagnes et la gestion des risques environnementaux, en collaboration avec plusieurs centres GRID du PNUE, tels que celui d'Arendal pour les données océaniques, celui de Varsovie pour la numérisation des données du sixième rapport sur *L'avenir de l'environnement mondial*, et celui de Sioux Falls pour la détection des changements, ainsi qu'avec d'autres centres de ce type, notamment le Centre mondial de surveillance pour la conservation sur la biodiversité et les zones protégées³.

F. Mesures pour aider les États Membres à renforcer leurs capacités de gestion des données environnementales et leurs systèmes de surveillance de l'environnement

10. Pour aider les États Membres à renforcer leurs capacités de gestion des données environnementales et leurs systèmes de surveillance de l'environnement et à prendre des mesures connexes, le PNUE travaille sur plusieurs fronts :

11. **Qualité de l'air.** Le PNUE aide un nombre croissant d'États Membres à étendre leurs capacités de gestion des données environnementales nationales. Ainsi, le programme Global Environment Monitoring System for Air (GEMS/Air) a permis la mise en place de la plus grande plateforme du monde pour la surveillance des données sur la qualité de l'air (PM_{2,5}) à l'échelle planétaire, et le calcul de l'exposition humaine aux particules fines (associées à des fardeaux sanitaires) en temps réel⁴. Le programme a été développé en collaboration avec des partenaires et est complété par une nouvelle application mobile. Le PNUE élabore actuellement une plateforme internationale d'aide à la gestion de la qualité de l'air pour les pays en développement, qui sera hébergée au sein de l'infrastructure en nuage des Nations Unies, et qu'il est prévu de lancer au quatrième trimestre 2020 ; elle sera mise à l'essai dans cinq pays d'Afrique en 2021, avant d'être déployée à plus grande échelle. Une nouvelle

³ De plus amples informations sont disponibles sur <https://unep.org> et sur <https://wesr.unep.org>.

⁴ Voir <https://wesr.unep.org/airvisual>.

stratégie GEMS/Air a été conçue, en conformité avec le programme global du Système mondial de surveillance continue de l'environnement ; elle s'appuie sur des partenariats, en mettant l'accent sur l'extension et l'investissement, dans le but de réduire les coûts et de constituer un réseau ouvert et efficace de surveillance de la qualité de l'air, en particulier pour les pays en développement. À cette fin, le PNUE a renouvelé sa collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale et ses partenariats avec plusieurs entités du secteur privé et organisations non gouvernementales qui contribuent déjà au suivi à diverses échelles et dans divers secteurs de la qualité de l'air. En outre, une application mobile destinée à aider les pays a été conçue pour montrer l'état de la qualité de l'air dans une ville pilote (Addis-Abeba)⁵.

12. **Qualité de l'eau.** L'initiative GEMS/Eau s'appuie sur 116 points focaux nationaux pour fournir des données *in situ* sur la qualité de l'eau accessibles via la base de données mondiale sur la qualité de l'eau douce (GEMStat)⁶. Ces données sont disponibles pour la période 1965–2019 et pour environ 300 paramètres. Tenant compte de la rareté des données de terrain sur la qualité de l'eau dans de nombreuses régions du monde, l'Alliance mondiale pour la qualité de l'eau, qui réalise l'évaluation de la qualité de l'eau au niveau mondial, œuvre à une démarche alliant modélisation, observation par satellite et données au sol pour générer une base de référence mondiale de la qualité de l'eau douce ; cette démarche comprend également la mise à l'essai d'un dispositif pluri-institutions pour réfléchir à la conception conjointe, de la base vers le sommet, de produits sur la qualité de l'eau fondée sur la demande des parties prenantes dans trois zones en Afrique (agglomération du Cap, lac Victoria et bassin de la Volta). Le programme de développement des capacités GEMS/Eau, en particulier ses divers cours de formation en ligne, constitue une aide essentielle pour les États Membres en matière de surveillance et de gestion des données au niveau national⁷. Il entre dans sa dernière période de financement de trois ans (2021–2023), soutenu par le gouvernement irlandais, après quoi un modèle de financement différent devra être défini pour poursuivre l'appui apporté aux États Membres. Lors de la prochaine phase, le renforcement des capacités sera donc fondé sur une approche de type consortium afin d'englober un large spectre de demandes et d'élargir la base de soutien. Ce projet fait partie du programme conjoint Alliance mondiale pour la qualité de l'eau-GEMS/Eau depuis 2020, dont les principaux volets sont un diplôme en ligne et des programmes de formation technique pour plusieurs applications et formats.

13. **Déforestation et dégradation des forêts.** De nombreux ensembles de données sur la déforestation sont désormais disponibles via le tableau de bord géospatial sur la biodiversité du Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial, qui renvoie également aux tableaux de bord de statistiques pour les données rassemblées dans l'*Évaluation des ressources forestières mondiales 2020* de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Le Tableau de bord dispose désormais d'un outil de surveillance des incendies de forêt en temps quasi réel.

14. **Déchets marins.** Les données sur les déchets marins sont désormais incluses dans le tableau de bord sur la pollution du Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial, et GRID-Arendal élabore actuellement un nouveau tableau de bord sur les données océaniques dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021–2030.

15. **Environnement et sécurité.** L'équipe du Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial met au point des outils supplémentaires pour l'intégration des données concernant l'environnement et la sécurité⁸.

G. Coordination des efforts pour exploiter pleinement les données d'observations de la Terre avec le Groupe sur l'observation de la Terre

16. L'équipe du Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial collabore étroitement avec le Groupe sur l'observation de la Terre, notamment s'agissant de la possibilité d'y inclure des données *in situ* et des applications d'imagerie satellitaire telles que Copernicus,

⁵ Voir <https://unepgrid.ch/playground/wesr-african-cities>.

⁶ Voir <https://gemstat.org>.

⁷ Voir www.ucc.ie/en/gemscdc/onlinecourses.

⁸ Voir la carte interactive sur la sécurité environnementale et la pérennisation de la paix, disponible sur <https://app.staging.mapx.org/?project=MX-0W6-68D-ULE-4W1-GN2&views=MX-QJLDP-37Z30-KPV4U&viewsOpen=MX-QJLDP-37Z30-KPV4U&language=en&>. Voir également un exemple avec l'étude de cas choisie sur l'Afghanistan et la Colombie. Disponible à l'adresse suivante : <https://app.staging.mapx.org/?project=MX-0W6-68D-ULE-4W1-GN2&language=en>.

le programme d'observation de la Terre de l'Union européenne. L'Alliance mondiale pour la qualité de l'eau encourage également la collaboration avec la National Aeronautics and Space Administration des États-Unis d'Amérique, et GEMS/EAU fournit un dispositif essentiel pour les observations satellitaires de vérification au sol.

H. Promotion des initiatives de science participative et de leur contribution potentielle en tant que source complémentaire pour combler les lacunes en matière de données

17. L'Alliance mondiale pour la qualité de l'eau appuie de nouveaux programmes de science participative, dont le projet AfriAlliance coordonné par l'Institut pour l'éducation relative à l'eau (IHE-Delft) et le projet de réseaux d'observation multidimensionnels pour la surveillance optique des eaux côtières, des lacs et des estuaires (MONOCLE), soutenu par le programme Horizon 2020 de l'Union européenne, et offre la possibilité d'accéder à leurs données. L'intégration de ces dernières dans l'évaluation et la surveillance périodiques de l'eau est toujours en cours. Des avancées sont enregistrées dans l'harmonisation des mesures de la qualité de l'air basées sur des capteurs techniquement précis et peu coûteux.

I. Production de solides données et statistiques sur l'environnement pour étayer les bilans de pays, conformément aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable

18. Le PNUE a entamé une collaboration avec 15 pays pilotes⁹ en 2020 – et prévoit d'en ajouter 20 autres¹⁰ en 2021 – pour élaborer des versions taillées sur mesure du Tableau de bord pour le suivi de l'état de l'environnement mondial, en vue de soutenir les équipes de pays des Nations Unies. Une structure spécifique permet à ces équipes d'accéder aux données pour suivre la mise en œuvre des objectifs de développement durable à l'aide de la feuille de résultats des objectifs. Une autre structure spécifique permet d'établir des comparaisons entre les pays et de consulter toutes les statistiques environnementales, telles que celles relatives aux objectifs de développement durable et aux accords multilatéraux sur l'environnement¹¹.

J. Élaboration d'un document sur les options pour l'avenir du processus du rapport sur *L'avenir de l'environnement mondial*

19. Un comité directeur constitué de représentants de 36 États Membres a été créé pour superviser les consultations étendues menées avec les États Membres, les parties prenantes agréées par le PNUE et des spécialistes choisis de l'évaluation concernant les principaux éléments de base pour l'avenir du processus GEO. Le bureau du comité directeur a élaboré un document de travail à partir d'une note d'information analytique détaillée établie par des consultants indépendants. Les consultations ont été menées en ligne au moyen d'un questionnaire établi dans toutes les langues officielles de l'ONU, afin de recueillir les contributions de tous les participants. En outre, sept webinaires sur l'échange d'informations ont été organisés par le bureau du comité directeur, avec l'aide du Secrétariat, afin de renforcer le partage d'informations sur le processus GEO et sur la rédaction du document relatif aux options dans ce domaine, et de permettre aux participants de fournir des contributions éclairées durant la période de consultation. Le comité directeur a tenu 14 réunions virtuelles pour planifier et émettre des avis sur le déroulement du processus. Son dernier atelier, le 2 novembre 2020, lui a permis d'élaborer un document présentant plusieurs options sur l'avenir du processus GEO, comme demandé au paragraphe 6 de la résolution 4/23, en tenant compte des réponses reçues au cours des consultations. Ce document sera soumis pour examen à l'Assemblée pour l'environnement à sa cinquième session¹².

⁹ Afrique du Sud, Argentine, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Jordanie, Kenya, Mali, Mongolie, République démocratique populaire lao, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Somalie, Togo, Viet Nam.

¹⁰ Notamment Antigua-et-Barbuda, Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, et Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

¹¹ Voir <https://wesr.unep.org/gegstracker>.

¹² De plus amples informations sur le processus sont disponibles à l'adresse www.unenvironment.org/global-environment-outlook/future-geo/nomination-process-steering-committee-future-geo.

K. Proposition de contribution science-politique sur l'environnement mondial

20. Le PNUE élabore actuellement un nouveau rapport synthétisant et analysant les principaux messages scientifiques qui ressortent de toutes les grandes évaluations environnementales mondiales publiées ces dernières années, à la rédaction duquel participent plus de 40 auteurs et conseillers éminents, avec Ivar Baste comme auteur principal et Robert Watson comme conseiller principal. Ce rapport paraîtra avant la cinquième session de l'Assemblée pour l'environnement. Il fournit, avec le sixième rapport sur *L'avenir de l'environnement mondial* et les évaluations scientifiques en cours de préparation, le fondement scientifique et logique des premiers chapitres de la stratégie à moyen terme du PNUE pour la période 2022–2025 (UNEP/EA.5/3)¹³. Par ailleurs, des travaux préparatoires sont en cours pour faire le bilan de 50 années d'action au niveau de l'interface science-politique et des perspectives d'avenir. Ils devraient s'achever à la mi-2022, à temps pour les manifestations de commémoration du cinquantième anniversaire. L'élaboration de la publication sera dirigée par les divisions juridique et scientifique du PNUE en étroite collaboration avec les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement et en consultation avec les États Membres et les parties prenantes. Dans un premier temps, le PNUE a invité le Stockholm Environment Institute et l'Université de Nairobi à contribuer conjointement à l'élaboration de cette publication en liaison avec d'autres partenaires mondiaux. L'approche suit les orientations reçues de la réunion conjointe des Bureaux de l'Assemblée et du Comité des représentants permanents qui s'est tenue en juin 2020.

L. Élaboration de la stratégie de collecte d'informations du Programme des Nations Unies pour l'environnement

21. Le PNUE continue d'aider les États Membres à développer leurs systèmes nationaux de gestion des données environnementales pour la qualité de l'air. Cependant, l'extension au-delà de quelques pays pilotes est difficile en raison du manque de financement. Compte tenu de ces contraintes, le PNUE a remodelé sa démarche d'aide aux pays. En partenariat avec le secteur privé, le programme GEMS/Air a mis en place la plus grande plateforme au monde de données en temps réel sur la qualité de l'air, complétée par une nouvelle application mobile, en collaboration avec des partenaires pour la surveillance de la qualité de l'air à l'échelle planétaire, notamment concernant les particules fines PM_{2.5}. Plus récemment, la plateforme s'est étendue au calcul en temps réel de l'exposition de la population à la pollution atmosphérique par l'intermédiaire d'une collaboration connexe¹⁴. De même, en liaison avec l'agence américaine pour la protection de l'environnement, le PNUE met au point une plateforme internationale d'aide à la gestion de la qualité de l'air pour les pays en développement, qui sera hébergée dans l'infrastructure de gestion des données des Nations Unies. Son lancement est prévu pour le quatrième trimestre 2020, et elle sera mise à l'essai dans cinq pays africains. Une nouvelle stratégie GEMS/Air a été élaborée, en conformité avec le programme global du Système mondial de surveillance continue de l'environnement ; elle s'appuie sur des partenariats, en mettant l'accent sur l'extension et l'investissement, dans le but de transformer la surveillance de la qualité de l'air, en particulier pour les pays en développement. L'un des principaux piliers de cette nouvelle approche consiste à jouer un rôle de coordination dans le paysage international des interventions. À cette fin, le PNUE a renouvelé sa collaboration avec l'Organisation météorologique mondiale et des acteurs non étatiques, tels que l'alliance des Villes du C40, en sus de plusieurs partenariats avec des organismes du secteur privé qui contribuent déjà à la mise en œuvre à diverses échelles et dans divers secteurs de la qualité de l'air.

M. Amélioration de l'intérêt du processus du rapport sur *L'avenir de l'environnement mondial* du point de vue de l'élaboration des politiques en mesurant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs environnementaux arrêtés sur le plan international, afin d'orienter les mécanismes et réunions mondiaux compétents

22. Le PNUE joue également un rôle décisif en soutenant l'analyse environnementale dans les domaines couverts par les objectifs de développement durable, notamment par des publications telles que *Measuring Progress*, qui favorise la compréhension de la manière de réaliser la dimension environnementale du développement. En mars 2019, il a publié le rapport *Measuring Progress*

¹³ De plus amples informations sur la stratégie sont disponibles à l'adresse <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/7621>.

¹⁴ Voir <https://wesr.unep.org/airvisual>.

towards *Achieving the Environmental Dimension of the SDG*¹⁵, qui contient un résumé des avancées mondiales et régionales sur le plan de la réalisation des objectifs environnementaux mondiaux, en utilisant comme base le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. En outre, le rapport souligne les corrélations avec le développement socio-économique, qui permettent une meilleure mise en contexte de l'environnement et une compréhension du lien entre l'environnement, la population et l'économie. Sur les 93 indicateurs des objectifs de développement durable liés à l'environnement, 20 (22 %) ont enregistré des avancées notables au cours des 15 dernières années. À ce rythme, il est probable que les cibles associées seront atteintes. Pour 78 % des indicateurs liés à l'environnement, soit les données sont insuffisantes pour permettre d'évaluer les progrès, soit la probabilité de réaliser l'objectif est faible en l'absence d'une action de plus grande envergure. La publication fait ressortir les lacunes du point de vue des connaissances et informations nécessaires pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de la dimension environnementale des objectifs. Les informations disponibles en mars 2019 ont permis d'évaluer les progrès mondiaux pour moins de 40 % des indicateurs liés à l'environnement. Le manque de capacités nationales en matière de statistiques environnementales constitue une contrainte majeure en termes de suivi de la dimension environnementale du développement. La deuxième édition de *Measuring Progress* sera axée sur la relation entre les objectifs de développement durable et la nature.

N. Promotion d'une plus grande cohérence et coordination des évaluations mondiales menées au sein du système des Nations Unies et en coopération avec les organismes internationaux et secrétariats d'accords multilatéraux sur l'environnement compétents

23. Le PNUE continue de soutenir les concertations ponctuelles informelles sur les évaluations mondiales¹⁶ dont la première a été organisée en 2018, avec l'appui de l'équipe GEO de la Division de la science du PNUE. Il s'agit de concertations non officielles réunissant les chefs de secrétariat et les présidents des grandes évaluations environnementales mondiales appuyées par les Nations Unies et les États Membres auxquelles contribuent des milliers d'auteurs scientifiques et de parties prenantes. Le processus est délibérément très informel et à caractère technique, compte tenu des systèmes de gouvernance, mandats et plans de travail distincts et indépendants mis en place pour chacun des grands processus d'évaluation mondiale concernés. Il vise à accroître les synergies, la cohérence et l'homogénéité des principaux processus d'évaluation couvrant la plupart des objectifs environnementaux convenus au niveau international, la dimension environnementale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les sujets et thèmes connexes, tels que la terre, l'eau, l'air, les océans, les changements climatiques, la biodiversité, les services écosystémiques, l'utilisation et la circularité des ressources, les produits chimiques et la pollution, la gestion des déchets et le développement durable. Jusqu'à présent, il a principalement porté sur la conjugaison des efforts de communication et de sensibilisation et l'amélioration des synergies sur le plan des méthodologies communes. C'est également un moyen informel de mieux faire entendre la voix de la communauté scientifique et de la société civile en vue de déclencher les évolutions et actions en matière de politiques axées sur la science qui conduiraient aux changements transformateurs requis de toute urgence pour parvenir à un développement durable. Il a récemment débouché sur le premier rapport de synthèse du PNUE sur l'environnement mondial, décrit dans la section K ci-dessus. Le processus et le rapport de synthèse sont financés par les ressources de base du PNUE, qui fournit également le personnel nécessaire, et une subvention spéciale accordée par l'Union européenne en 2020. La mission de promouvoir une plus grande cohérence et coordination est assurée par le PNUE dans les limites des ressources humaines et financières existantes et grâce à des contributions ad hoc supplémentaires de l'Allemagne, de Bahreïn, de la Chine, de l'Irlande, de la Norvège, de la République tchèque, de la Suisse et de l'Union européenne.

II. Recommandations et mesures proposées

24. L'Assemblée pour l'environnement souhaitera peut-être prendre note du présent rapport et fournir des orientations supplémentaires, le cas échéant.

¹⁵ Voir www.unenvironment.org/resources/report/measuring-progress-towards-achieving-environmental-dimension-sdgs.

¹⁶ Pour plus d'informations, voir www.unep.org/global-environment-outlook/adhoc-global-assessments-dialogue.